

HOMMAGE

Décès du Nyonnais Vincent Mangeat : la Municipalité salue la mémoire d'un architecte exceptionnel

Nyon, le 11 mars 2024

La Municipalité de Nyon a appris avec émotion et tristesse le décès de l'architecte Vincent Mangeat, figure marquante de l'architecture contemporaine, à l'âge de 83 ans.

Natif de Fontenais, dans le Jura, il a profondément influencé le paysage architectural suisse de 1980 à 2016. Auteur de réalisations majeures, il laisse une empreinte indélébile sur le patrimoine bâti du pays. Parmi ses œuvres les plus emblématiques figure le Gymnase de Nyon, dont la conception audacieuse a suscité le débat avant d'être consacrée par Patrimoine suisse, qui l'a placé en couverture de son ouvrage sur les plus belles constructions du pays. Il est également à l'origine de la Maison de l'Écriture de la Fondation Jan Michalski à Montricher et de l'école Gai-Logis à Nyon.

Dans la région nyonnaise, son talent s'est exprimé à travers plusieurs bâtiments majeurs, dont le Centre communal et scolaire d'Arzier-Le Muids et le siège de Swisscontrol à la Dôle. Plus loin, on lui doit notamment le viaduc des îles Falcon à Sierre.

Vincent Mangeat a par ailleurs consacré plus de vingt ans à la transmission de son savoir. Professeur à l'EPFZ, puis à l'EPFL, il a formé des générations d'étudiants, contribuant ainsi à façonner l'architecture de demain. Le livre « Logos & Faber », paru en 2014 chez Quart Verlag, retrace l'entier de son œuvre et de sa pensée d'architecte.

Installé à Nyon depuis les années 1970, il y avait fondé son atelier, qui deviendra, vingt ans plus tard, le bureau Mangeat-Wahlen avec l'actuel Municipal nyonnais Pierre Wahlen. Il décrivait son attachement à la ville en ces termes : « Je me suis arrêté à mi-chemin. Je n'ai jamais regretté. Il faudrait être fou pour ne pas profiter de la vue qu'on a depuis ici », confiait-il en 2019 au quotidien *La Côte*. Le journal avait également collaboré cette même année avec NRTV pour réaliser son portrait dans l'émission [Dans les Yeux de...](#)

En ces moments difficiles, la Municipalité adresse ses sincères condoléances à la maman de ses enfants, Renée, ses trois enfants, Grégoire, Ambroise et Céline, ses petits-enfants, ainsi qu'à tous ses proches.

Contact presse

M. Daniel Rossellat, Syndic de la Ville de Nyon, 079 200 52 01